

VILLE DE
**BOULOGNE-
BILLANCOURT**

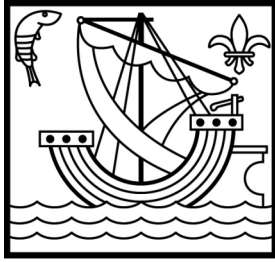


Conférence de presse – Ville de Boulogne-Billancourt – LPO

Jeudi 4 juin 2009

Sommaire

Communiqué de presse :	2
« Boulogne-Billancourt première ville de France à s'engager avec la LPO sur tout son territoire ».	2
Convention Boulogne-Billancourt – LPO :	3
« Un engagement de la ville et des citoyens en trois étapes ».	3
Descriptifs :	4
- « Refuges LPO » : Comment inviter la nature chez vous !	4
- Boulogne-Billancourt engagée dans le développement durable	5
- La LPO : agir ensemble pour protéger la nature	6
Annexe	
Extrait du magazine municipal de Boulogne-Billancourt (mai 2009)	
« Boulogne-Billancourt : des oiseaux ambassadeurs de la biodiversité »	



VILLE DE
**BOULOGNE-
BILLANCOURT**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Judi 4 juin 2009

Boulogne-Billancourt première ville de France à s'engager avec la LPO sur tout son territoire.

En cohérence avec les résultats du Grenelle de l'environnement qui insistent sur la nécessité de protéger la « nature ordinaire », la ville de Boulogne-Billancourt, dans le cadre de la Communauté d'agglomération Val de Seine, a décidé d'agir à tous les niveaux pour offrir des habitats favorables à la biodiversité et pour sensibiliser les Boulonnais à ces enjeux. **La ville concrétise son engagement pour la protection de la biodiversité avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Boulogne-Billancourt est ainsi la première ville de France à engager tout son territoire pour la protection de la biodiversité urbaine avec la LPO.**

Judi 4 juin, **Pierre-Christophe Baguet**, Député-Maire de Boulogne-Billancourt, et **Allain Bougrain Dubourg**, président de la LPO, ont présenté ensemble au Parc Rothschild, le programme qui unit désormais la ville et l'association.

Ce programme est conduit par **Christine Bruneau**, maire adjoint chargée du développement durable, des espaces verts et de l'aménagement des berges de Seine, **Vincent Graffin**, conseiller municipal délégué à l'environnement et **Guy-René Baroli**, maire adjoint chargé des affaires scolaires, universitaires et de la Jeunesse.

Un programme totalement innovant par son approche globale, du point de vue territorial comme d'un point de vue thématique. Il s'agit de protéger toute la biodiversité : des oiseaux aux insectes pollinisateurs, et aux plantes qui souffrent alors qu'ils concourent tous au bon fonctionnement général de l'environnement dans lequel nous vivons. **Boulogne-Billancourt, 2^e ville d'Ile-de-France, s'engage à mieux connaître la biodiversité présente sur son territoire, à la protéger et à la rendre plus accessible à ses habitants.**

Le point fort de cette convention : le développement d'espaces de préservation de la biodiversité et de découverte de la nature de proximité appelés « Refuges LPO » dans les espaces verts. L'objectif est d'attribuer l'agrément à un maximum d'espaces verts, ce qui nécessite le savoir-faire de la LPO, du diagnostic jusqu'aux actions d'éducation à l'environnement destinées aux plus jeunes. Bénéficiant de l'agrément de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, **l'association proposera en effet des activités pédagogiques dans des écoles et centres de loisirs** afin de valoriser des actions de protection et d'impliquer les enfants et les jeunes.

Contacts presse

Ville de Boulogne-Billancourt

Alexia Dana

01 55 18 40 66 – 06 23 69 30 98

LPO

Patrick Ladiesse

06 34 12 50 69

Convention Boulogne-Billancourt – LPO

Un engagement de la ville et des citoyens en trois étapes.

L'entretien, la protection et le développement des espaces verts et naturels revêtent une dimension importante en milieu urbain : qualité de vie, préservation des ressources naturelles, développement d'une vie harmonieuse et équilibrée.

Ce partenariat établi entre la LPO et une communauté d'agglomération située au cœur d'une région fortement urbanisée est encourageant. La prise en compte à l'échelle de ce territoire de la biodiversité marque une dynamique nouvelle vers une préservation durable du patrimoine écologique.

La municipalité conduite par Pierre-Christophe Baguet engage la ville dans une démarche environnementale qu'elle veut concrétiser sur le terrain. Afin de développer des pratiques de gestion favorables à l'accueil de la faune et de la flore sauvages, elle souhaite mieux connaître la biodiversité présente sur son territoire. D'autre part, elle désire associer les habitants (scolaires et grand public) à cette démarche de protection de la nature urbaine, et valoriser la biodiversité de proximité.

C'est pourquoi elle a développé un partenariat avec la LPO en trois points :

1- Un diagnostic complet des espaces de nature jusqu'à la fin de l'été.

Première étape de cette démarche : **mieux connaître le patrimoine écologique et faunistique** sur tout le territoire bouloonnais, afin d'identifier les enjeux de protection de la biodiversité et de proposer des orientations concrètes de gestion de leurs espaces verts. Un inventaire ornithologique complet des espaces verts est actuellement réalisé par des spécialistes de la LPO. Cet inventaire sera complété par des prospections sur les populations de chauve-souris. D'autre part, les parcs et jardins de la commune feront l'objet d'une attention particulière, avec des inventaires avifaunes plus poussés ainsi que des prospections amphibiens, reptiles et mammifères. Ce diagnostic fera l'objet d'un rapport proposant des mesures concrètes.

2 - La mise en « Refuge LPO » de deux espaces verts : le parc Rothschild et le square Léon Blum.

La ville de Boulogne-Billancourt s'engage dans un premier temps à la mise en « Refuge LPO » de deux sites : le Parc Rothschild et le square Léon Blum. Il s'agit d'un agrément spécialement adapté à l'accueil de la faune et de la flore et donc à la protection de la biodiversité. Viendra ensuite la mise en refuge progressive des autres espaces verts du territoire communautaire.

3 - Éducation à l'environnement : des actions pédagogiques et de communication pour les plus jeunes.

La sauvegarde de la biodiversité passe aussi par l'éducation des jeunes qui peuvent en être des acteurs. Bénéficiant de l'agrément de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports, cette convention proposera des animations, des projets, des stages à destination des écoles élémentaires et des centres de loisirs, en classe ou sur le terrain afin que les enfants découvrent et s'approprient la biodiversité en milieu urbain.

DESCRIPTIFS

« Refuges LPO » : Comment inviter la nature chez vous !

D'une façon générale, c'est un terrain public ou privé de toute taille et de toute nature où sont utilisées des techniques respectueuses de l'environnement et économe en énergie, et sur lequel sont adoptés des principes de gestion écologique qui favorisent la biodiversité.

L'agrément « Refuges LPO » s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux collectivités. Ce programme représente le premier réseau de jardin écologique de France.

Plus de 14 500 particuliers sont agréments « Refuges LPO » ce qui représente une superficie de plus de 35 000 hectares.

L'accompagnement de la LPO auprès des collectivités pour leur permettre d'agir concrètement pour la défense de la biodiversité comprend des réalisations sur l'ensemble de la France (la LPO est présente sur 71 départements) telles que :

- Le Parc Naturel de la Colline Sainte Catherine à Rouen (76)
- Le Parc de Blossac à Poitiers (86)
- La Charte des Oiseaux à Rochefort (17)
- Le site de Magenta à Vitrolles. (13)

Jusqu'alors, aucune ville ne s'était engagée sur l'ensemble de son territoire comme le fait Boulogne- Billancourt aujourd'hui.

Le programme « Refuges LPO » bénéficie du soutien financier du Crédit Agricole

Boulogne-Billancourt engagée dans le développement durable

La ville de Boulogne-Billancourt se mobilise pour le développement durable

Depuis mars 2008, le développement durable est devenu l'une des priorités de l'action municipale. Pour la première fois, sous l'impulsion de Pierre-Christophe Baguet, député maire de Boulogne-Billancourt, a été créée une délégation spécifique au développement durable, confiée à Christine Bruneau, secondée par un conseiller municipal délégué, Vincent Graffin. En un an, de nombreuses actions ont été engagées par cette délégation mais aussi de manière transversale avec l'ensemble des acteurs de la Ville (élus, entreprises, Boulonnais, collectivités), telles que l'opération "de l'air pour ma ville" ou la semaine du développement durable. Boulogne-Billancourt a mis au point une stratégie permanente d'achat public durable qui favorise les produits issus du commerce équitable, la diffusion du bilan carbone de la ville et la mise en place progressive d'un Plan climat pour réduire les impacts négatifs d'émissions de gaz à effet de serre.

La ville a également innové en faisant le choix du bio dans les cantines scolaires depuis mars dernier. Un repas bio, de l'entrée jusqu'au dessert, est désormais servi une fois par mois dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. L'occasion de faire passer un message pédagogique fort auprès des enfants, de leur apprendre pourquoi le bio, d'où proviennent les aliments, leur durée de vie...

La vie en... vert !

Des actions déjà menées dans les espaces verts.

La direction des Parcs et jardins de la ville de Boulogne-Billancourt cultive déjà le développement durable au sein de ses services : diminution des produits phytosanitaires, limitation des consommations d'eau et d'électricité, gestion des espaces avec d'autres moyens existants sur le marché (tonte, binage, résine), plantation de fleurs de type vivaces, gazon fleuri et mise en place du paillage aux pieds des massifs (avec des copeaux de bois issus des sapins de Noël récoltés en ville, broyés et disposés sur place), etc.

La direction des Parcs et jardins modifie peu à peu ses pratiques en vue d'accéder au label «Espace Vert Ecologique». Depuis avril 2007, plus aucun produit phytosanitaire n'a été acheté. Enfin les agents et gestionnaires des espaces verts bénéficieront de l'expertise de la LPO dans le choix d'espèces visant la végétalisation des murs et toitures de bâtiments communaux.

« Rendez-vous aux jardins » : des visites guidées pour se mettre au vert

Chaque année, la direction des Parcs et Jardins organise deux visites, dans le cadre de la campagne nationale « Rendez-vous aux Jardins ».

Le parc de Boulogne - Edmond-de-Rothschild : samedi 6 juin à 16 h 30 et dimanche 7 juin à 15 h 30 et 17 h 30. Rendez-vous à l'entrée du parc, près de la cabane (3, rue des Victoires)

Cette visite guidée reprend le thème national de la campagne 2009 : « Terres, terrains, territoires » en abordant ce parc paysager créé vers 1860. Des 30 hectares initiaux, il n'en demeure que 15 devenus propriété communale. On peut y voir un jardin japonais créé en 1900 et récemment restauré, une pièce d'eau avec une île, une grotte, des carrières équestres, des cascades, des massifs de rhododendrons, un étrange lierre sur tronc en béton rustiqué, et 16 arbres classés remarquables.

L'eau dans les paysages de Boulogne-Billancourt : dimanche 7 juin à 15 h.

Rendez-vous devant Boulogne-Billancourt Tourisme (BBT) au 202, boulevard Jean Jaurès à 15 h.

Ce circuit guidé rappelle l'histoire de la ville, plus précisément lorsqu'elle embrasse la Seine. Les sujets traités auront pour thèmes : la terre (les alluvions du fleuve, la construction en cours du parc de Billancourt – parc urbain lagunaire sur les anciens terrains Renault) – et l'exploitation de l'eau dans le paysage boulonnais ; les anciens terrains Renault, etc. Ce circuit passe par le square Henri-Barbusse, le parc des Glacières, les abords du futur parc de Billancourt, le mail du Maréchal-Juin, les jardins l'Hôtel de ville et le jardin Guilbaud.

La LPO : agir ensemble pour protéger la nature



Représentant français de BirdLife International, alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature (2,5 millions d'adhérents dans le monde), la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est aujourd'hui, avec plus de 45 000 membres présente dans 71 départements, l'une des premières organisations de protection de la nature en France.

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au massacre du macareux moine en Bretagne, oiseau marin devenu, depuis, le symbole de l'association. Elle a pour but « *la protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent et, en particulier, la faune et la flore qui y sont associées et, plus globalement, la biodiversité* ». Elle est dirigée par Michel Métais et présidée par Allain Bougrain Dubourg.

1. Protection des espèces

La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'oiseaux parmi les plus menacés de France, coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces et gère la réintroduction d'espèces menacées. L'association participe à de grandes enquêtes nationales et internationales. Elle propose à l'Etat, aux collectivités régionales et locales, son expertise sur le patrimoine naturel, et concourt ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés, notamment lors de projets d'infrastructures. La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés dans ses six centres de sauvegarde.

2. Conservation des espaces

Avec son réseau de délégations, la LPO est l'un des principaux conservatoires nationaux d'espaces naturels, notamment en zone humide, dont elle est un des gestionnaires historiques majeurs. Elle gère près de 20 000 hectares de milieux naturels dont près de 15 000 ha en réserves naturelles terrestres et maritimes, et plus de 1 300 ha en propriété, répartis sur 91 sites, dans 15 régions françaises.

La LPO offre l'opportunité aux particuliers, aux associations et aux collectivités d'inscrire leurs terrains dans le réseau des « Refuges LPO » (14 500 Refuges pour une superficie de plus de 35 000 ha). Grâce à ce réseau, il est possible d'accueillir la faune et la flore, tout en apprenant à réduire son impact sur l'environnement et à jardiner nature.

3. Éducation et sensibilisation

Acteur essentiel de l'éducation à l'environnement, la LPO bénéficie de l'agrément "Education Nationale". Elle propose à tous les publics, et plus particulièrement aux scolaires, des ateliers, des visites guidées, des conférences, des expositions... Ainsi, chaque année, plus de 3 500 animations ou programmes éducatifs sont proposés aux scolaires, soit près de 10 par jour.

Par ailleurs, la LPO développe une activité de tourisme de nature dans les régions. Toute l'année, elle accueille le public dans de nombreux sites naturels comme les réserves ou les cols de migration. Cette offre est présentée dans une vingtaine de guides régionaux de sorties nature et un catalogue national de séjours nature. La LPO diffuse des informations auprès des médias dans un souci de vulgarisation scientifique et édite ses propres revues : *L'OISEAU magazine*, *Rapaces de France* et *Ornithos*. Elle dispose d'un service conseils pour les particuliers et les collectivités.

4. Chiffres clés

Plus de 45 000 membres ;

Plus de 21 500 abonnés à la revue trimestrielle *L'OISEAU magazine* ;

Plus de 14 500 « Refuges LPO » ;

Présence dans 21 régions et 71 départements, 6 centres de sauvegarde et 8 réserves naturelles nationales et 3 réserves naturelles régionales.